

# Conclusions de la session sur Gaza du Tribunal Russel sur la Palestine

BRUXELLES, 25 SEPTEMBRE 2014

*« Puisse ce tribunal prévenir le crime de silence. »*

*Bertrand Russell, Londres, 13 novembre 1966*

1. En juillet et août 2014, lorsqu'ont été diffusées les images de mort, de destruction et de désespoir infligés aux citoyens palestiniens de Gaza, les peuples du monde entier ont été frappés par un sentiment viscéral d'indignation, de colère et de dégoût. Pendant trop longtemps, des crimes et de graves violations des droits de l'homme ont été commis contre le peuple palestinien par les autorités israéliennes occupantes, et ce en toute impunité. L'occupation, le blocus et le siège imposés au territoire de Gaza sont synonymes de peines collectives, mais le tout récent conflit s'est caractérisé par une intensification nette de la campagne visant à punir collectivement et à terroriser la population civile. L'opération « Bordure protectrice » a non seulement été la troisième attaque militaire majeure sur Gaza en 6 ans, elle a également été marquée par une augmentation significative de l'échelle, de la sévérité et de la durée de l'attaque. Il s'agit de l'attaque israélienne la plus importante sur la bande de Gaza depuis le début de l'occupation des territoires palestiniens en 1967. Au vu de cette violence cyclique et dévastatrice et de la probabilité qu'elle se perpétue, les membres du Tribunal ont pris conscience de la nécessité de donner la parole au peuple de Gaza et d'exprimer l'absolue nécessité d'une action urgente. Le Tribunal Russell sur la

Palestine espère se faire la voix de la conscience et contribuer, dans une certaine mesure, à ce que les coupables répondent de ces actes terribles et inhumains.

2. Sur les 50 jours qu'a duré le conflit, quelque 700 tonnes de munitions ont été utilisées par les forces armées israéliennes dans le cadre d'un bombardement aérien et d'une offensive terrestre soutenue. Ce chiffre approximatif équivaut au largage de deux tonnes de munitions par kilomètre carré dans la bande de Gaza. Ces actions ont eu pour résultat : 2188 Palestiniens morts dont au moins 1658 civils ; 11231 blessés parmi les civils ; 18000 logements endommagés (13% de l'ensemble des logements disponibles à Gaza ont été partiellement ou complètement détruits) ; le déplacement interne de quelque 110000 civils ; la destruction totale de huit établissements de santé et les dommages causés aux nombreux autres établissements, 17 hôpitaux sur 32 ont subi des dégâts et six ont dû fermer leurs portes ; la destruction massive des équipements d'approvisionnement en eau privant 450000 civils d'accès aux services municipaux de distribution d'eau ; la destruction de la seule centrale électrique de Gaza, privant la totalité de la bande de Gaza d'électricité pendant approximativement 20 heures par jour et ayant dès lors un impact considérable sur le traitement de l'eau, sur l'approvisionnement en nourriture et sur la capacité des établissements médicaux à s'occuper des blessés et des déplacés ; les nombreuses attaques lancées contre des infrastructures parrainées et contrôlées par l'ONU et leur destruction, y compris trois écoles de l'UNRWA qui servaient de refuges temporaires ; la destruction intégrale de 128 commerces et les près de 550 millions USD de dégâts causés aux terres agricoles et au bétail ; des attaques contre des propriétés culturelles et religieuses. Enfin, le conflit a laissé derrière lui quelque 373000 enfants ayant besoin d'un soutien psychologique direct et spécialisé. Cette attaque a été à ce point répandue et systématique que l'Autorité palestinienne estime qu'il faudra 7,8 milliards USD pour

réparer les dommages causés aux infrastructures civiles et d'État.

(...)

**Au vu de ce qui précède, le Tribunal Russell sur la Palestine appelle (...) la société civile mondiale :**

- **À soutenir l'activisme visant à empêcher les entreprises et organisations israéliennes qui soutiennent ou profitent de l'occupation d'accéder aux marchés internationaux ;**
- **À se montrer solidaire avec les activistes dont l'action vise à fermer les entreprises complices de crimes contre les Palestiniens telles que Elbit Systems au Royaume-Uni ;**
- **À faire activement pression sur les gouvernements afin qu'ils prennent immédiatement des mesures pour s'assurer qu'ils ne contribuent pas aux crimes commis par Israël et qu'ils agissent conformément aux principes et aux règles du droit international. »**

[Lire le résumé des conclusions en français en entier](#)

[Membres du jury :](#)



John Dugard, Professeur de Droit international, Ex-rapporteur spécial pour la Commission Droits de l'Homme de l'ONU et la Commissions Droit international



Michael Manfield, Queens Council, Master of the Bench, Greys Inn; Professeur de Droit, City University, London; Fellow of Law, University of Kent; President de la Haldane Society and Amicus; avocat des droits de l'Homme depuis 45 ans.



Richard Falk – Rapporteur spécial des Droits de l'Homme sur la Palestine à l'ONU, 2008-2014 and Milbank Professeur émérite de Droit international, Princeton University



Roger Waters est membre fondateur du groupe Pink Floyd; auteur, guitariste et chanteur



Ahdaf Soueif – Romancière égyptienne et commentatrice politique et culturelle



Ronald Kasrils, écrivain, militant et ancien ministre au gouvernement d'Afrique du Sud



Vandana Shiva – militante indienne sur l'environnement et auteure altermondialiste



Ken Loach – Réalisateur de films et télévision anglais



▪ Paul Laverty – avocat écossais et scriptwriter



Christiane Hessel – militante et auteure



Radhia Nasraoui – Avocate tunisienne  
spécialisée dans les droits humains



Miguel Angel Estrella, pianiste argentin et  
ambassadeur pour l'UNESCO